



LE POULET CANADIEN

Modifications apportées à l'édition 2014 de *Votre propre poulet*

Une édition révisée du manuel du Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme (PASAF) pour les producteurs, soit l'édition 2014 de *Votre propre poulet*, est maintenant distribuée. Le conseil d'administration des PPC a intégré au manuel les modifications en fonction des commentaires reçus des éleveurs, des offices provinciaux et des spécialistes dans le domaine.

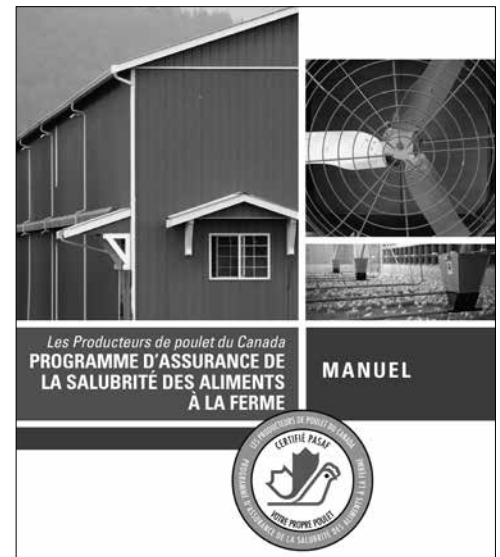
Ce nouveau manuel sera distribué aux éleveurs par les offices provinciaux au cours des prochains mois. Dans ce nouveau manuel, vous y trouverez une brochure qui explique les changements au programme, un disque compact qui contient tous les formulaires sur la tenue des dossiers des PPC en version électronique et une brochure sur les Lignes directrices sur l'utilisation responsable des antimicrobiens.

Des formulaires en format PDF modifiables sont inclus sur le disque compact. Vous pouvez les remplir électroniquement si vous le désirez. Le producteur peut remplir les copies papier du manuel ou remplir et signer le formulaire numériquement grâce à Adobe Reader (gratuit), ou encore imprimer le formulaire, le remplir et le signer à la main.

Afin de pouvoir repérer toute nouvelle information dans la nouvelle édition du manuel, tous les changements aux exigences sont identifiés par une étoile.

Veillez prendre le temps de bien lire la liste des modifications et comprendre comment ces modifications peuvent affecter la mise en œuvre du programme.

suite page 2



dans ce numéro

4 | Rapport spécial sur le commerce :
l'OMC et l'avenir (partie 3)

7 | Êtes-vous un parent de natation?
Participez au concours du parent
de natation du mois

8 | Sondage de 2013 des PPC auprès des producteurs

9 | Nouvelles de la Colline Parlementaire



Les modifications majeures apportées au manuel sont décrites ci-dessous pour chaque chapitre.

1. Formation du personnel

- Clarification à propos du fait que tous les membres du personnel de la ferme participant aux soins et à la manipulation des oiseaux doivent signer afin d'indiquer qu'ils ont lu et compris le programme, soit sur la page couverture pour indiquer qu'ils ont élaboré et examiné les Procédures de régie d'élevage (PRÉ), soit dans le journal de formation pour indiquer qu'ils ont reçu une formation sur les PRÉ. Le personnel de service (p. ex., représentant de la meunerie, l'équipe du couvoir, l'équipe d'attrapeurs) n'est pas tenu de signer les PRÉ.

2. Contrôle de l'accès à la ferme

- Information sur les mesures supplémentaires de biosécurité qui peuvent être mises en œuvre dans la ZAC :
 - Fournir le diagramme de la ferme aux membres du personnel de service avant leur visite à la ferme,
 - Demander que les fournisseurs de service conduisent lentement lorsqu'ils sont près du poulailler afin de minimiser l'émanation de la poussière,
 - Demander que les couvoirs et les équipes de capture fournissent un protocole de biosécurité documenté avant d'entrer dans la ZAR.
- (DF) Tous les visiteurs doivent nettoyer leurs mains avant d'entrer et de sortir de la ZAR, ou porter des gants propres au poulailler à l'intérieur de la ZAR;
- (DF) La sauvagine domestique ne doit pas être permise dans la ZAC et doit être placée dans un enclos pour l'empêcher d'entrer dans la ZAC;
- Information additionnelle sur le programme de lutte antiparasitaire :
 - S'il y a des preuves de présence de parasites autour ou à l'intérieur de l'aire de travail dans la ZAC, une mesure de lutte antiparasitaire doit être appliquée, répétée et remplacée régulièrement afin d'en assurer le bon état de fonctionnement.
- (FR) La construction d'un nouveau poulailler/nouvelle ferme devrait avoir :
 - Une aire de stationnement désignée pour les visiteurs à l'extérieur de la ZAC,
 - Une barrière physique qui sépare la ZAC et la ZAR,
 - Des planchers en béton (c.-à-d. aucune couche de terre),
 - Un système à deux silos,
 - Du gravier autour des poulaillers.

3. Alimentation

- Clarification concernant les points critiques à maîtriser pour la préparation de la moulée à la ferme :
 - (DF) La prévention de la contamination croisée peut-être faite en purgeant, en séquençant ou en utilisant d'autres méthodes.
- (DF) Lorsqu'on mélange des aliments complets à la ferme, il faut conserver un document sur le mélange des aliments et un échantillon du produit fini pendant au moins deux semaines après l'expédition des poulets;
- Transfert d'une ferme à l'autre :
 - (DF) Les bons de livraison de la moulée sont gardés pour chaque livraison,
 - (DF) Une traçabilité complète de la moulée doit être en place (p. ex., bon de moulée, journal de transfert de la moulée, échantillons de la moulée).

SUITE DE LA PAGE 1

À partir du 15 mai 2014, toutes les nouvelles exigences de cette version devront être mises en application sur les fermes et seront évaluées durant votre prochain audit. Le maintien de votre certification dépendra de la mise en œuvre des exigences de cette nouvelle édition du PASAF.

Acronymes :

- **ZAC** – Zone d'accès contrôlé
- **FR** – Fortement recommandées (pratiques non obligatoires, mais importantes et hautement recommandées)
- **DF** – Devez faire (une pratique de production obligatoire dans le cadre du programme)
- **ZAR** – Zone d'accès restreint
- **PRÉ** – Procédures de régie d'élevage

3. Eau

- Clarification concernant la méthode pour tester le chlore libre :
 - (DF) Lorsque les bandes de chlore sont utilisées pour tester le taux de chlore, les résultats doivent indiquer qu'il y a des indices de chlore libre au point le plus éloigné des conduits d'eau afin d'indiquer que le produit actif est toujours présent.
- (DF) L'échantillon d'eau doit être prélevé à l'intérieur de l'aire d'engraissement, à même le système d'approvisionnement à la tétine/fin de la conduite d'eau;
- Une description de la méthode d'échantillonnage de l'eau a été fournie;
- (DF) Les nouveaux éleveurs et les nouvelles installations doivent disposer des résultats d'un test d'eau acceptables selon les normes lors de leur premier audit à la ferme;
- De l'information sur l'importance de faire une analyse chimique de l'eau a été incluse.

4. Nettoyage et désinfection

- (FR) L'enlèvement du fumier devrait être ciblé pour être exécuté à l'intérieur de 48 heures après l'expédition des poulets pour maximiser l'efficacité de la période de vide sanitaire.

6. Médicaments et produits chimiques

- (DF) Tous les médicaments doivent être gardés dans leur emballage d'origine avec l'étiquette ou l'information consignée dans un dossier;
- (DF) Les antibiotiques de Catégorie I ne sont pas autorisés à être utilisés de manière préventive;
- (FR) Les vétérinaires devraient être consultés pour cause de maladies ou de symptômes cliniques en fonction de leur expertise dans le domaine du diagnostic de maladie et de leur utilisation de principes pharmacologiques;
- (FR) Les éleveurs ne devraient pas utiliser les médicaments solubles en vente libre sans une ordonnance du vétérinaire;
- (DF) Toute ordonnance d'antibiotiques doit être obtenue dans le cadre d'une relation vétérinaire-client-patient (RVCP);
- (DF) Tous les médicaments doivent être consignés sur le Registre propre aux troupeaux ou un autre document semblable.

7. La période de croissance

- Information selon laquelle les études démontrent que l'approvisionnement en minéraux et en acides organiques (p. ex., acide lactique) par l'eau potable pendant la période de retrait réduit grandement la contamination post-récolte;

- (FR) Avant le détassement du troupeau, l'équipe d'atrapeurs devrait fournir à l'éleveur son protocole de biosécurité documenté (p. ex., lettre);
- Information sur les mesures possibles à prendre pour réduire les risques liés au détassement du troupeau :
 - Faire en sorte que le troupeau soit la première capture du soir,
 - Demander à l'équipe de capture de mettre des vêtements propres avant d'entrer dans la ZAR,
 - Demander aux membres de l'équipe de capture de désinfecter leurs mains avec du désinfectant à main avant et après le processus de détassement du troupeau,
 - Demander que les vêtements et les chaussures jetables soient enlevés et disposés à la ferme avant de partir

9. HACCP et votre ferme

- Clarification sur les méthodes de surveillance, méthodes de gestion des écarts et méthodes de vérification des trois Points critiques à maîtriser (PCM).

10. Tenue des dossiers

- À chaque fois qu'une déviation a lieu durant la croissance du troupeau, la déviation et la raison pour laquelle elle s'est produite doivent être mentionnées sur le Registre propre aux troupeaux ou autre document similaire;
- Modification du Registre propre aux troupeaux pour y inclure un tableau de médicaments où tous les médicaments administrés durant la croissance du troupeau doivent y être consignés (p. ex., le nom du médicament et la source d'administration);
- Modification des Procédures de régie d'élevage pour y inclure les nouvelles exigences et les clarifications.



Le calcul de la densité de la section du Programme de soins aux animaux des PRÉ est établi afin de calculer automatiquement le nombre d'oiseaux en fonction de la surface du poulailler et le nombre maximal de poussins pouvant être placés.

REMARQUE IMPORTANTE :
Les producteurs doivent noter les résultats des calculs de façon uniforme. Les résultats peuvent seulement être notés en kg/m² ou en lb/pi².



Rapport spécial sur le commerce : l'OMC et l'avenir (partie 3)

Le 13 avril 2012, le directeur de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), Pascal Lamy, a annoncé l'établissement du Groupe de réflexion sur l'avenir du commerce.

Le mandat du groupe était d'examiner et d'analyser les défis en matière d'ouverture des échanges mondiaux au XXI^e siècle. Après une série de réunions, le groupe a publié un rapport intitulé *L'avenir du commerce : les défis de la convergence*.

La première partie du présent rapport spécial sur le commerce porte sur l'établissement du Groupe de réflexion sur l'avenir du commerce et présente une brève introduction à l'OMC (*Le poulet canadien*, volume 15, numéro 3). La partie deux jette un peu de lumière sur le nouveau rôle de la technologie dans le commerce ainsi que son effet sur le protectionnisme (*Le poulet canadien*, volume 15, numéro 4). Le troisième et dernier chapitre du rapport porte sur l'ouverture du commerce dans un monde complexe. Voici la partie 3 du rapport qui portera sur ce sujet en examinant l'utilisation accrue de barrières non tarifaires dans le commerce des produits agricoles.

Partie 3 : comprendre les mesures non tarifaires

Les négociations et les ententes commerciales réduisent progressivement le rôle des droits de douane en tant qu'instrument de politiques commerciales. Même si des droits de douane sont encore appliqués, leur utilisation a été réduite pour augmenter le flux commercial entre les pays. Le Canada, par exemple, a mis en œuvre des contingents tarifaires (CT) pour permettre les importations de certains produits agricoles sans nuire sérieusement à ses politiques intérieures.

Certains pays utilisent de plus en plus des mesures non tarifaires (MNT) comme solution de rechange dans les politiques commerciales. L'utilisation de MNT plutôt que de droits de douane a soulevé des problèmes beaucoup plus complexes dans les négociations commerciales. L'expression mesure non tarifaire en soi est complexe dans sa définition. Elle est très vague et nous informe de ce qu'elle est uniquement en indiquant la seule chose qu'elle n'est pas. En d'autres mots, les MNT sont souvent utilisées pour empêcher ou limiter le commerce sans être transparentes et directes comme des droits de douane. C'est comme cacher les clés de voiture d'un conducteur ivre au lieu de lui demander ouvertement de prendre un taxi; les mesures non tarifaires permettent aux pays de mettre en œuvre des règlements sans avoir à confronter directement les exportateurs avec des droits de douane.

Même si l'intention explicite derrière ces mesures n'est pas toujours de limiter le commerce, elles peuvent avoir cet effet en raison de la façon dont elles sont mises en œuvre, soit sans transparence, efficacité ou corruption. Les questions de santé, de sécurité ou d'environnement sont des motivations communes pour faire des interventions publiques. L'augmentation des revenus et de

meilleures technologies de communication ont sensibilisé les consommateurs et accentué les inquiétudes à ce sujet. Malgré le fait que ces inquiétudes sont légitimes et incontestablement importantes pour l'ensemble de la société, la façon de les aborder peut créer des possibilités de mauvais comportements.

La Nouvelle-Zélande et l'Australie utilisent depuis longtemps la protection de leurs écosystèmes uniques pour justifier le blocage des importations agricoles. Tandis que ces pays font étalage de leur conduite exemplaire en ce qui a trait aux réductions tarifaires et à leur ouverture à l'égard du libre échange, on pourrait soutenir que certaines de leurs restrictions de conservation sont légèrement obsessionnelles. Les Néo Zélandais sont facilement portés à montrer du doigt la politique de gestion de l'offre du Canada, mais ne mentionnent pas le fait que le Canada importe plus de 7,5 % de sa production de poulet, alors que les importations de poulet de la Nouvelle Zélande sont nulles. Il faut mentionner que la Nouvelle Zélande exige que le poulet importé soit cuit à une température minimale de 70 degrés Celsius et que cette température doit être maintenue pendant au moins 50 minutes, ce qui ne convient pas du point de vue commercial! On pourrait facilement soutenir que l'accélération rapide de l'élevage laitier dans un écosystème fragile tel que la Nouvelle Zélande est peut-être plus menaçante pour l'environnement régional que certains des produits agricoles bloqués à la frontière. C'est une question de nature très délicate qui soulève de grandes complexités au moment de négocier des traités avec la Nouvelle Zélande.

L'un des différends les plus pertinents par rapport aux MNT est probablement le différend actuel de l'OMC relativement à la mention obligatoire du pays d'origine sur les étiquettes (COOL) qui oppose les États-Unis, le Canada et le Mexique. Les États-Unis

ont mis en œuvre des règles d'étiquetage strictes qui exigent que les étiquettes de viande indiquent aux consommateurs dans quels pays les animaux sont nés, ont été élevés et ont été abattus. Ces exigences d'étiquetage entraînent une longue trace documentaire, rendant par conséquent la viande canadienne et mexicaine plus chère. Ces fardeaux administratifs auront un désavantage pour les viandes étrangères et agiront par conséquent comme une mesure commerciale protectionniste. De telles politiques peuvent avoir des effets considérables sur le commerce; dans ce cas, le Canada estime ses pertes d'exportations à environ un milliard de dollars.

De nombreuses autres causes peuvent mener directement à des distorsions du commerce. Les restrictions religieuses, les restrictions aux points d'entrée et les restrictions relatives aux charges sont des raisons communes invoquées que l'OMC et les négociateurs commerciaux devront gérer à l'avenir.

Dans le présent rapport, l'OMC reconnaît que l'application discriminatoire de MNT devrait être évitée dans la mesure du possible. Le Groupe de réflexion reconnaît également que certaines mesures non tarifaires sont inévitables et sont ici pour rester. Il reviendra à l'OMC de veiller à ce que les membres ne restreignent pas le commerce lorsque ce n'est pas essentiel à la poursuite d'objectifs de politique générale.

Il n'est pas certain que les 159 membres de l'OMC parviendront à une entente sur les MNT; une chose est toutefois certaine – les membres doivent s'attendre à un long parcours agité vers le commerce ouvert, car lorsque des pays sont obligés de diminuer leurs droits tarifaires en vue d'un environnement commercial plus ouvert, ils choisissent souvent une façon moins transparente pour protéger leur marché : les mesures non tarifaires. **R**

Programme de bourse du CRAC

Un solide programme de recherche est important pour l'avenir de l'industrie avicole et l'industrie canadienne a la chance d'avoir accès à une vaste gamme d'expertise dans le domaine de la recherche qui peut aider à relever les nouveaux défis et à trouver des solutions aux problèmes qui la guettent.

Cependant, la conservation de ce bassin de connaissances spécialisées nécessite de faire appel à de nouveaux chercheurs en mesure de remplacer ceux qui partent à la retraite.

Le Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC) favorise la relève dans la communauté de recherche avicole en offrant un programme de bourses pour aider à attirer et à retenir les étudiants.

Les objectifs du programme sont les suivants :

- Encourager les étudiants diplômés à mener des recherches dans un domaine des sciences avicoles et les appuyer en ce sens;
- Renforcer la capacité intellectuelle du Canada en matière de sciences avicoles;
- Promouvoir les recherches supérieures en sciences avicoles dans les universités canadiennes.

Pour être admissible à une bourse du CRAC, l'étudiant doit étudier (ou envisager d'étudier) un volet des sciences avicoles. Les demandeurs sont évalués en fonction d'un certain nombre de critères, notamment le rendement scolaire, l'aptitude en recherche, les objectifs de carrière et un désir démontré envers la recherche avicole.

Un supplément aux bourses d'études supérieures est offert aux boursiers du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG). Depuis la création de ce programme en 2006, plusieurs étudiants ayant un rendement excellent ont profité de ce supplément. Depuis 2011, une bourse est aussi offerte à ceux qui ne sont pas boursiers du CRSNG. Cette modification ouvre la voie au programme de bourses à un plus grand nombre d'étudiants qui s'intéressent aux sciences avicoles.

Les demandes de bourses ou de suppléments doivent être reçues au plus tard le 1er mai de chaque année. Une seule bourse d'un montant de 7 500 \$ est accordée par année aux étudiants au niveau de la maîtrise (pendant un an) ou du doctorat (pendant deux ans). Les détails du programme,

notamment les exigences d'admissibilité et le nom des derniers titulaires se trouvent dans la section « Bourses d'études » du site Web du CRAC (www.cp-rc.ca).

La boursière de 2013 est Kayla Price, une doctorante qui étudie sous la direction de John Barta, Ph. D. à l'Université de Guelph. Ses études portent sur *Eimeria*, l'organisme qui cause la coccidiose chez la volaille, et elle examine des moyens pratiques pour en améliorer le contrôle chez la poulette commerciale élevée sur le sol grillagé. Ses recherches ont démontré l'efficacité d'une stratégie d'auto-immunisation qui augmente le rendement de vaccins coccidiens atténués et peut réduire l'utilisation d'anticoccidiens qui soulèvent des préoccupations concernant la résistance et les résidus.

Elle a également élargi son programme de recherche original afin de mieux connaître la dynamique des populations coccidiennes chez la volaille et à la ferme et optimiser les doses de vaccins atténués. Mme Price a une brillante carrière universitaire. Elle a publié plusieurs articles dans des revues scientifiques avec comité de lecture et a présenté les résultats de ses recherches lors de réunions scientifiques et industrielles au Canada et à l'étranger. Elle a reçu plusieurs prix pour son rendement scolaire exceptionnel.

Elle participe également à plusieurs activités, tant au sein de la collectivité universitaire qu'à l'extérieur, dont le but est de transférer le savoir aux utilisateurs potentiels des résultats de la recherche, d'attirer d'autres scientifiques dans le secteur de la recherche avicole et de promouvoir l'industrie avicole. Mme Price a déjà fait d'importantes contributions à son programme de recherche et elle a le potentiel nécessaire pour devenir une scientifique de très haut calibre, c'est à dire une scientifique dont nous avons besoin pour assurer le succès de notre industrie.

Pour obtenir plus de détails sur les activités du CRAC, veuillez consulter le www.cp-rc.ca.

Le CRAC est constitué des Producteurs de poulet du Canada, des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada, des Éleveurs de dindon du Canada, des Producteurs d'œufs du Canada et du Conseil canadien des transformations d'œufs et de volailles. La mission du CRAC est de combler les besoins de ses membres grâce à un leadership dynamique et à la mise en œuvre de programmes de recherche au Canada qui peuvent parfois porter sur des questions sociétales. R

Êtes-vous un parent de natation?

Participez au concours du parent de natation du mois

Présenté par Les Producteurs de poulet du Canada et Natation Canada – Fiers partenaires pour une vie saine

Nous savons qu'il y a beaucoup de parents de natation au Canada et nous voulons rendre hommage à l'un de vous chaque mois. Faites-vous tout ce que vous pouvez pour vous assurer de préparer des repas nutritifs et sains en préparation pour la natation? Natation Canada et Les Producteurs de poulet du Canada ont organisé conjointement en septembre un concours du parent de natation du mois pour rendre hommage aux parents qui encouragent à bien manger et à être actif dans le cadre d'un mode de vie sain.

Les Producteurs de poulet du Canada, fiers partenaires de Natation Canada, appuient le projet d'Équipe Canada de natation pour que chaque enfant canadien nage au moins 25 mètres avant d'avoir terminé l'école primaire. Ce projet fait non seulement la promotion de la santé cardiovasculaire et de la flexibilité, mais aussi de l'endurance nécessaire pour la sécurité dans les piscines et dans l'eau. D'autre part, Natation Canada reconnaît qu'un régime bien équilibré avec différents grains entiers, des fruits et des légumes et des protéines maigres vont de pair avec une vie saine. C'est pourquoi les deux organismes se sont associés pour vous présenter ce passionnant concours. La date limite de participation est le 15 de chaque mois pour avoir la chance de gagner un ensemble de prix intéressants.

Pour devenir un de nos parents de natation du mois, tout ce que vous avez à faire c'est de nous envoyer un courriel à recettesnutritives@natation.ca avec les renseignements ci-dessous :

1. Le titre de votre recette favorite dans poulet.ca que vous prépareriez pour nourrir votre ou vos nageurs;
2. La bonne réponse à la question d'habileté de novembre – Quelle doit être la température interne d'une poitrine de poulet cuite, désossée et sans peau? Un conseil! Vous pouvez trouver la bonne réponse à poulet.ca;
3. Inscrivez votre enfant pour qu'il se joigne à Équipe Canada de natation : inscrivez-vous à : getswimming.ca/fr/inscription.

Le nom du gagnant mensuel et sa recette de poulet favorite sont affichés sur la page Web du parent de natation du mois et seront inclus dans un livre de cuisine numérique de l'équipe nationale de natation qui sera publié en décembre 2014. Un autoportrait en format .jpg du gagnant du concours peut être demandé (mais pas obligatoire) pour la promotion du concours et du livre de cuisine numérique.

Règlements

1. Assurez-vous d'envoyer le nom de la recette dans votre courriel ainsi que votre réponse à la question d'habileté, en plus de votre nom, de votre adresse postale et de votre numéro de téléphone;
2. Votre adresse courriel et votre numéro de téléphone seront vus par du personnel choisi de Natation Canada et des Producteurs de poulet du Canada et ne seront pas partagés ou utilisés à d'autres fins que d'identifier le gagnant du concours;
3. En participant au concours, vous reconnaissez que Les Producteurs de poulet du Canada et Natation Canada publieront le nom, la province et la recette favorite du gagnant dans les propriétés des médias sociaux et/ou dans natation.ca, allonsnager.ca, poulet.ca et momstown.ca;
4. Un gagnant sera choisi par tirage au sort parmi tous les participants qui ont répondu correctement à la question d'habileté, ont envoyé leur recette favorite de poulet.ca et qui ont inscrit leur enfant pour qu'il se joigne à Équipe Canada de natation;
5. La date limite pour les participations est le 15 de chaque mois et le gagnant sera annoncé le dernier vendredi de chaque mois sur la page Internet du parent de natation du mois. Pour consulter cette page, allez à l'adresse getswimming.ca/fr/parents-nageurs-du-mois.html;
6. Le concours est ouvert à tous les Canadiens de 18 ans et plus. Les gagnants devront fournir une preuve de leur âge pour recevoir leur prix;
7. Les employés des Producteurs de poulet du Canada ou de Natation Canada ainsi que les membres de leurs familles proches ou habitant sous le même toit ne sont pas admissibles à participer au concours;
8. Pour les résidents du Québec, tout litige concernant la conduite ou l'organisation d'un concours publicitaire peut être soumis à la *Régie des alcools, des courses et des jeux* pour prise de décision. Tout litige concernant l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement dans le but d'aider les parties à trouver une entente. **R**

Nous avons encore besoin de votre aide!

Le sondage de 2013 des PPC auprès des producteurs se poursuit et les producteurs de partout au pays sont priés de réserver une demi-heure pour remplir le questionnaire en ligne. Le sondage est un lien ouvert, cependant, il existe une fonction qui vous permet de décider de votre participation, d'exprimer votre intérêt à faire partie de « l'expérience positive » et de courir la chance de gagner un prix au tirage au sort.

Le sondage auprès des producteurs, qui est effectué environ tous les six ans, sert à planifier efficacement les activités et les communications et surtout à déterminer ce que les producteurs attendent des PPC dans de très nombreux domaines. Il porte sur des sujets tels que la taille et la diversité des exploitations agricoles, l'emploi, la salubrité des aliments, les soins aux animaux et la connaissance ou l'intérêt à l'égard du commerce international. Certaines des questions sont d'ordre technique, mais comme le sondage est un lien ouvert, l'information recueillie ne vous concerne pas particulièrement. Elle est utilisée de façon générale et sera fusionnée pour représenter globalement le secteur.

Selon les estimations, le questionnaire peut être rempli en 30 à 40 minutes environ et on doit y répondre en intégralité en une seule visite au site Web. Veuillez-vous assurer que vous avez suffisamment de temps pour remplir tout le questionnaire, car il vous sera impossible de sauvegarder ou de reprendre le sondage plus tard. Cette option aurait augmenté considérablement le coût du sondage.

Connectez-vous à legerweb.com/chicken-poulet et remplissez le questionnaire dès aujourd'hui !



L'adresse URL du sondage est legerweb.com/chicken-poulet, votre bulletin de participation vous permet de courir la chance de gagner l'un des nouveaux prix améliorés :

- un don de 250 \$, en votre nom, à une banque alimentaire ou une soupe populaire de votre choix ET une carte-cadeau (ou certificat cadeau) d'une valeur supplémentaire de 250 \$ d'un magasin choisi par le gagnant;
- le grand prix consistera en un don de 1000 \$ tiré au sort pour une banque alimentaire en votre nom et une carte-cadeau (ou un certificat cadeau) d'une valeur de 1 000 \$ d'un magasin choisi par le gagnant.

Veuillez noter qu'il y a une partie du sondage qui s'effectuera uniquement par téléphone, alors sachez que vous pourriez recevoir un appel de Léger en votre nom pour vous demander de participer au sondage par téléphone plutôt qu'en ligne.

Nous vous invitons à nous donner votre point de vue et à nous faire part de l'information dont vous disposez afin de mieux appuyer les exploitations agricoles et notre industrie. Connectez-vous à legerweb.com/chicken-poulet et remplissez le questionnaire dès aujourd'hui ! **R**

Nouvelles de la Colline Parlementaire

Réception de parlementaires

Dans le cadre du programme de relations gouvernementales des Producteurs de poulet du Canada en cours, le conseil d'administration a organisé sa réception parlementaire annuelle à l'hôtel Fairmont Château Laurier à Ottawa le 28 novembre. La liste des invités comprenait des députés, des sénateurs, le personnel politique et ministériel et des partenaires de l'industrie. L'honorable Ed Fast, ministre du Commerce international et d'autres ministres clés étaient présents, ainsi que les membres des comités de l'agriculture et de l'agroalimentaire et du Commerce international de la Chambre et du Sénat. Parmi les invités figuraient le personnel politique et les représentants de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Dans son discours aux invités, Dave Janzen, président des PPC, a saisi l'occasion pour souligner que l'industrie canadienne du poulet est un modèle de réussite canadien, un bon choix pour le Canada et les Canadiens. M. Janzen a également remercié le gouvernement pour son appui continu à la gestion de l'offre et a abordé les préoccupations concernant les importations de la volaille de réforme ainsi que des importations de poulets faussement étiquetés comme étant de la volaille de réforme.

Cette année, une nouvelle vidéo de courte durée mettant en évidence quelques faits et chiffres de l'industrie canadienne du poulet ainsi que certains de nos messages clés a été diffusée, la vidéo sera publiée sur le site Web des PPC. En outre, l'événement a permis le dévoilement d'un modèle réduit de poulailler accompagné d'une affiche qui montrent comment nos oiseaux sont élevés ainsi que la mise en évidence des domaines avicoles importants de la biosécurité et des soins aux animaux. Cela a donné lieu à une bonne discussion qui a intéressé les invités et leur a donné un aperçu du fonctionnement d'un poulailler.

La réception a également été une excellente occasion pour les administrateurs des PPC, leurs remplaçants, les gérants des offices provinciaux et le personnel des PPC de communiquer des messages clés sur des sujets importants, tels que les contrôles à l'importation, la volaille de réforme, les contributions économiques, la salubrité des aliments, les soins aux animaux, la responsabilité sociale des entreprises et le commerce tout en dégustant une variété de plats de poulet savoureux, inspirés des recettes conçues par les PPC, notamment les Poitrines de poulet farcies à la ricotta et aux patates douces, les Canapés crostini avec haricots blancs, poulet et sauge et les Mini quiches aux noix, aux épinards et au poulet.

Suite page 10





SUITE DE LA PAGE 9

Congrès du Parti conservateur

Le président des PPC Dave Janzen et le personnel des PPC ont assisté au congrès politique conservateur de 2013 qui a eu lieu à Calgary du 31 octobre au 2 novembre.

L'objectif principal du congrès était de donner au premier ministre l'occasion de parler aux partisans du parti et de susciter leur intérêt pour les quelques années qui précèdent les élections de 2015. Le 1^{er} novembre, le premier ministre a prononcé son discours-programme, qui résume les huit dernières années au sein du gouvernement aux militants du parti et a souligné les points clés du discours du Trône, y compris l'Accord économique et commercial global (AECG).

Une motion concernant la politique controversée de la gestion de l'offre a été présentée par les associations des circonscriptions électorales de Medicine Hat, Edmonton—Mill Woods—Beaumont, Calgary-Sud-Est et Calgary—Nose Hill lors de la session portant sur la politique économique.

Il a été recommandé d'apporter une modification à la formulation (et la politique) pour éloigner l'appui du Parti conservateur de la gestion de l'offre et faciliter la transition vers quelque chose de nouveau.

La motion a été rejetée par le ministre de l'Agriculture, Gerry Ritz et un groupe de députés de l'Ontario, y compris Gary Schellenberger. Ritz a été le premier à prendre la parole et a dénoncé sans ménagement la motion. Il a défendu la gestion de l'offre et a déclaré qu'elle n'étouffe pas l'innovation, ne constitue pas un obstacle au commerce et n'est pas responsable des prix exorbitants. Beaucoup d'autres députés se sont également prononcés en faveur de la gestion de l'offre.

En fin de compte, la motion a été rejetée, 182 voix contre 42, disparaissant ainsi dans la session économique avant de parvenir à la séance plénière sur la politique. Il est à noter que le ministre du Commerce international, Ed Fast, a voté contre la motion.

À la Chambre

Comité de l'agriculture de la Chambre des communes

Bev Shipley, député ontarien de Lambton—Kent—Middlesex, a été élu nouveau président du Comité permanent de la Chambre des communes chargé de l'agriculture et de l'agroalimentaire. M. Shipley remplace Merv Tweed, qui a démissionné en tant que député de Brandon—Souris en août 2013.

Shipley a été élu pour la première fois en 2006, il était auparavant membre du Comité permanent chargé du Commerce international et, avant cela, il a siégé pendant longtemps au Comité de l'agriculture. Il est également un ancien producteur de lait et de cultures commerciales. En tête du prochain ordre du jour du comité figurent l'AECG et les programmes de gestion des risques de l'entreprise.

Le 25 novembre, le président des PPC Dave Janzen et le personnel des PPC ont rencontré M. Shipley. L'objectif principal de cette rencontre était de fournir des informations générales à M. Shipley sur l'industrie du poulet au Canada, la structure organisationnelle des PPC, la manière de fixer l'allocation et notre chaîne d'approvisionnement. Dave Janzen a également profité de l'occasion pour remercier le gouvernement pour son appui continu concernant la gestion de l'offre, tout en notant certaines de nos préoccupations concernant l'accord de principe sur l'AECG. Les questions d'importations et de volaille de réforme, en particulier, ont également été examinées et M. Shipley a indiqué qu'il est très intéressé à en apprendre davantage lors de la réunion de suivi.

Réunions et discussions clés

Tables rondes prébudgétaires

Chaque année avant le budget fédéral, les PPC surveillent le processus prébudgétaire et participent aux séances de consultation, soit en personne ou par écrit. C'est alors que le gouvernement espère recevoir des commentaires et suggestions au processus de prise de décision concernant le Plan d'action économique. Une série de tables rondes sont organisées partout au pays par le ministre des Finances, Joe Flaherty, le secrétaire parlementaire, M. Andrew Saxton, ou le ministre d'État (Finances), Kevin Sorenson.

Le 22 novembre, le directeur exécutif des PPC, Mike Dugate, s'est rendu à Moncton, au Nouveau-Brunswick pour participer aux consultations prébudgétaires du ministre Sorenson et pour apporter la contribution des PPC aux discussions.

Partis d'opposition

Le NPD et le Parti libéral ont apporté des changements à leurs responsabilités de porte-parole dans le but de faire avancer les ordres du jour de leur partis et d'aider à la préparation des élections de 2015.

Le NPD

Bien que l'honorable Thomas Mulcair, leader du NPD et leader officiel de l'opposition, ait annoncé des changements à certaines responsabilités de porte-parole, il n'a pas indiqué toutefois si Malcolm Allen, député de Welland, en Ontario, continuera à servir de porte-parole du NPD pour l'agriculture et Don Davies, député de Vancouver Kingsway, en Colombie-Britannique, continuera à s'occuper du Commerce international.

Le Parti libéral

Lors d'une réunion du caucus du Parti libéral, le leader du Parti libéral du Canada, Justin Trudeau, a annoncé des changements aux portefeuilles de porte-paroles et aux postes de dirigeants du caucus.

Les changements sont les suivants :

Marc Garneau (Westmount—Ville-Marie, Québec), occupera le poste de porte-parole des Affaires étrangères, du Commerce international et de la Francophonie. Il a enregistré un record pour son soutien à la gestion de l'offre.

Mark Eyking (Sydney—Victoria, Nouvelle-Écosse), un autre défenseur de la gestion de l'offre est muté au poste de porte-parole de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Tout comme l'ancien porte-parole, Wayne Easter, Eyking a une expérience diversifiée dans l'agriculture et a déjà siégé au Comité de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre.

Frank Valeriote (Guelph, Ontario), devient le nouveau whip adjoint, ce qui lui permettra de continuer à développer sa connaissance sur la gestion courante de la Chambre et du caucus.

Wayne Easter (Malpeque, Île-du-Prince-Édouard), est muté au poste de porte-parole de la Sécurité publique, un nouveau défi pour lui, qu'il prend plaisir à relever après de nombreuses années dans l'agriculture et le commerce, et qui lui permet d'influer sur la politique du parti dans ce domaine. **R**

Nouvelle chaire de recherche en nutrition avicole

Dr Hank Classen de l'Université de la Saskatchewan (U de S) a récemment obtenu une chaire de recherche industrielle (Programme de professeurs-chercheurs industriels, PCI) en nutrition avicole.

À ce poste, Dr Classen dirigera le programme de recherche de cinq ans, dont le coût s'élève à 3,6 millions de dollars, qui vise à aider l'industrie avicole à relever ses plus grands défis : les coûts de la provende, la santé et le bien-être de la volaille ainsi que la salubrité alimentaire.

« Améliorer la qualité et la durabilité de l'alimentation de la volaille est essentiel pour fournir aux Canadiens une viande et des produits à base d'œuf sains. Chef de file international dans son domaine, Dr Classen a déjà dirigé des partenariats de recherche fructueux qui ont abouti à des avancées majeures de l'industrie de la volaille »

Janet Walden,
directrice de l'exploitation du CRSNG

« Notre objectif est d'améliorer la durabilité de la production avicole grâce à une formulation précise d'aliments, l'utilisation plus efficace des ingrédients alimentaires et des programmes d'alimentation qui améliorent la santé de la volaille en fabriquant des produits d'alimentation de la volaille de qualité pour les consommateurs », a déclaré Classen.

Dr Classen est un chercheur de renommée du domaine avicole dont les recherches portent sur l'alimentation de la volaille, la gestion et le bien-être. Ses conclusions ont apporté d'importantes contributions pour aider à améliorer le bien-être de la volaille tout en réduisant les coûts de production.

« La viabilité continue de l'industrie à long terme dépend dans une large mesure de la recherche qui traite des questions et des besoins de l'industrie », a déclaré Roelof Meijer, président du conseil du *CPRC*. « La nutrition est l'un des aspects les plus importants de la production avicole au Canada. »

Le poste de président du PCI en nutrition avicole est soutenu par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et le Conseil de recherches avicoles du Canada, le Conseil de l'industrie de la volaille, les *Chicken Farmers of Saskatchewan*, les *Saskatchewan Egg Producers*, le *Saskatchewan Turkey Producers' Marketing Board*, *Sofina Foods Inc.*, le Groupe Aviagen, le *Saskatchewan Broiler Hatching Egg Producer's Marketing Board* et *Prairie Pride Natural Foods Ltd.*

« Grâce à l'engagement de financement majeur du CRSNG et de nos neuf partenaires de l'industrie de la volaille, l'équipe du professeur Classen fera progresser les nouvelles connaissances en matière de nutrition avicole, profitables aux Canadiens et aux personnes du monde entier ainsi qu'à la formation des futurs chercheurs et leaders de l'industrie », a déclaré Karen Chad, vice-présidente de la recherche de l'Université de la Saskatchewan.

« En tant que titulaire de la chaire, sa recherche se penchera sur les préoccupations à l'échelle de l'industrie et développera des pratiques durables qui réduisent les coûts de production et de promotion de la santé de la volaille. »

Toutes nos félicitations, Dr Classen !



Pour une mise à jour sur les négociations à l'OMC, veuillez visiter le site web des PPC au : producteursdepoulet.ca/commerce-international/geneve-en-bref



facebook.com/chickenfarmers



twitter.com/chickenfarmers

ENVOYEZ-NOUS VOTRE AVIS!

www.poulet.ca

Réviseur : Marty Brett - mbrett@poulet.ca

Graphiste : Stephanie St.Pierre - sstpierre@poulet.ca